

[Texte]

première qui est celle relative à l'impression des procès-verbaux ou délibérations des travaux de notre Comité.

Par conséquent, je vous inviterais à présenter une motion pour que ce Comité procède à l'impression des procès-verbaux de ces débats.

Monsieur Irwin?

Mr. Irwin: I would move the Joint Committee and seven other members, three from among the Liberal members of the Committee, three from among the . . .

Le coprésident (M. Joyal): S'il vous plaît . . .

Je m'excuse, monsieur Irwin, j'avais demandé une proposition relative à l'impression des procès-verbaux des délibérations des travaux de notre Comité.

Mr. Irwin: That the Committee print 5,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Thank you, Mr. Chairman.

Le coprésident (M. Joyal): Alors, il est proposé par monsieur Irwin que le Comité fasse imprimer 5,000 exemplaires du procès-verbal et des témoignages.

Est-ce que c'est appuyé, monsieur Epp?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I would like some clarification on a proposal to print the 5,000 copies of the minutes of this Committee.

What is the number of copies that have been printed for other Joint Committees; how does it relate; what has been the maximum, for example, that has been printed for a given committee.

Le coprésident (M. Joyal): Est-ce que vous voulez commenter sur la question qui a été soulevée par monsieur Epp?

Monsieur Corbin?

Mr. Corbin: Monsieur le président, la plupart des comités autorisent l'impression d'environ 1,000 exemplaires de leurs témoignages et des procès-verbaux.

Cependant, il est arrivé des occasions, je n'ai pas d'exemple précis à la mémoire ce matin, je me souviens vaguement de circonstances où à cause de l'intérêt public dans le débat ou l'étude de questions qui ont été référées à certains comités qu'on ait autorisé l'impression d'un plus grand nombre d'exemplaires. Alors, je crois que c'est tout-à-fait dans l'ordre que le Comité puisse accepter l'impression de 5,000 exemplaires, étant donné l'intérêt national sur la question que nous allons examiner dans ce Comité.

Je vous remercie.

Le coprésident (M. Joyal): On m'informe également qu'en 1978, lorsqu'un Comité mixte du Sénat et de la Chambre avait siégé pour délibérer sur le projet de loi C-60, il y avait eu une impression de 1,500 copies.

Monsieur Epp, vous aviez demandé la parole?

Mr. Epp, you wanted to comment on that point?

Mr. Epp: Yes, Mr. Chairman.

The 5,000 copies is acceptable to us with the following caveat: we know that there have been additional printings in the past of joint committees and I would suggest to members of the Committee should we find that the 5,000 is not adequate and that there is additional public request for additional copies that we re-examine the 5,000 copies at that time.

[Traduction]

concerning the printing of the minutes of proceedings of this committee.

Consequently, I will entertain a motion regarding the printing of our minutes of proceedings.

Mr. Irwin?

M. Irwin: Je propose que le comité mixte et sept autres députés, trois libéraux, trois . . .

The Joint Chairman (Mr. Joyal): Please . . .

Excuse me, Mr. Irwin, I was asking for a motion to print the minutes of proceedings of this committee.

M. Irwin: Je propose que le comité fasse imprimer 5,000 exemplaires de ses Procès-verbaux et témoignages.

Merci, monsieur le président.

The Joint Chairman (Mr. Joyal): Moved by Mr. Irwin that the committee print 5,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Do you second this motion Mr. Epp?

M. Epp: Monsieur le président, j'aimerais quelques précisions au sujet de cette motion portant impression de 5,000 exemplaires des Procès-verbaux et témoignages du comité.

Pourquoi ne pas faire imprimer le même nombre d'exemplaires que pour tous les autres comités mixtes? Quel est le maximum d'exemplaires jamais imprimés?

The Joint Chairman (Mr. Joyal): Would you like to make any comment on the question brought up by Mr. Epp?

Mr. Corbin?

Mr. Corbin: Mr. Chairman, most committees authorize the printing of 1,000 copies of their *Minutes of Proceedings and Evidence*.

However, it has happened occasionally, I cannot recall exactly when, but I remember vaguely that we have had cases where, public interest being high because of the nature of the discussion, certain committees ordered the printing of a greater number of copies. I believe it is in order for the committee to accept the printing of 5,000 copies, taking into consideration the high degree of interest that this subject is likely to raise.

Thank you.

The Joint Chairman (Mr. Joyal): I am also told that in 1978 when the joint committee of the Senate and the House was sitting to examine Bill C-60, the printing of 1,500 copies was authorized.

Mr. Epp, you wanted to have the floor?

Monsieur Epp, vous avez des observations à ce sujet?

M. Epp: Oui, monsieur le président.

Nous sommes prêts à accepter ce nombre avec la réserve suivante: nous savons qu'on a autorisé par le passé des éditions plus importantes en comité mixte, par conséquent, si nous voyons que les 5,000 exemplaires ne sont pas suffisants et qu'il y a une demande publique pour des exemplaires additionnels, il sera toujours temps de revoir cette décision.